

Les propositions de coopération économique du Japon sur la base des résultats de la COP 21

—Visant à équilibrer la protection de l'environnement et la croissance économique—

" L'accord de Paris " sur les changements climatiques a été adopté le 11 décembre 2015. Cet accord est sans précédent, parce que 196 pays et régions sont parvenus à un consensus sur un cadre juridique pour lutter contre le réchauffement climatique à l'horizon 2020. C'est le premier accord global depuis le protocole de Kyoto en 1997 qui a obligé les pays développés à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Les pays développés et ceux en développement s'opposent toujours à propos de la responsabilité du réchauffement de la planète, ce qui rend l'accord à ce sujet extrêmement difficile. Je voudrais donc féliciter tous les pays, y compris les pays en développement consentants à prendre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Je voudrais aussi saluer l'excellence du leadership du gouvernement français qui a permis d'arriver à cet accord historique.

A cette occasion, je voudrais partager quelques mesures prises par le gouvernement japonais sur la question de lutte contre le réchauffement climatique.

D'abord, le Japon compte réduire de 26% ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2013 jusqu'à 2030.

Deuxièmement lors de la COP21, le Premier Ministre Abe a présenté les nouvelles mesures du gouvernement japonais visant à soutenir les pays en voie de développement à lutter contre le changement climatique (Action for Cool Earth) à hauteur de 1,3 billion de Yen (environ 11 milliards de dollars) jusqu'à 2020.

L'énergie géothermique, l'énergie solaire, les chemins de fer urbains et les infrastructures de prévention des catastrophes sont les œuvres du Japon pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et améliorer la vie des citoyens dans la lutte contre le réchauffement climatique. Le Japon souhaiterait offrir aux pays en développement ses expériences et connaissances cultivées depuis longtemps.



Les efforts du Japon les chemins de fer urbain et les infrastructures de prévention des catastrophes.

Nous pensons que le développement des technologies innovantes est la clé de succès pour concilier les mesures prises contre le changement climatique avec la croissance économique.

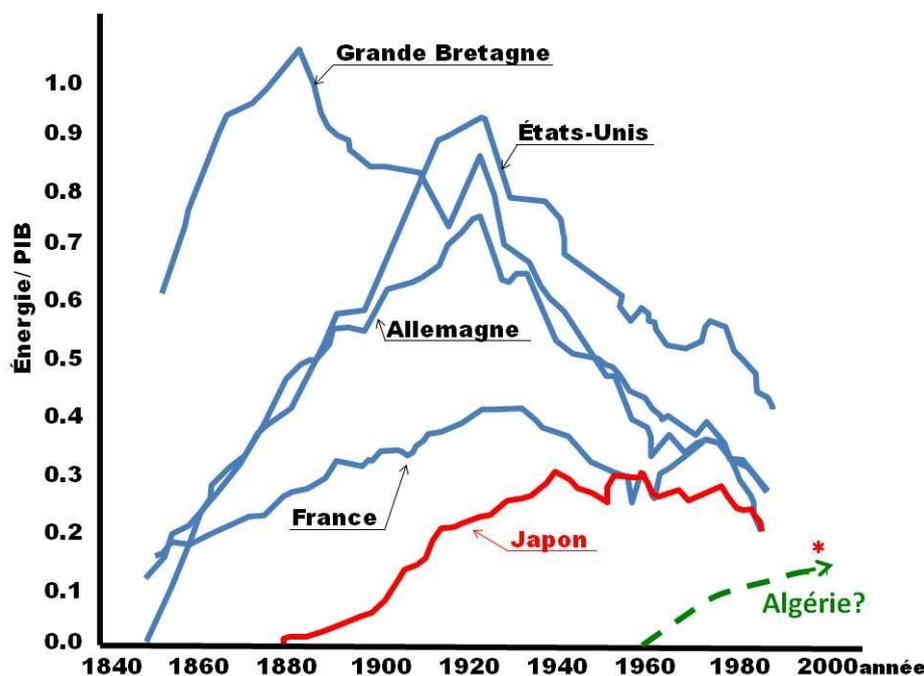
Le Japon poursuivra par exemple "la Stratégie de l'énergie et de l'Innovation de l'environnement" en renforçant la recherche et le développement sur la fabrication, le stockage et la technologie de transport de l'hydrogène afin d'arriver à une société sans CO2 ainsi que la batterie de stockage de nouvelle génération pour augmenter cinq fois plus la capacité de parcours kilométrique des voitures électriques.



MIRAI(voiture à pile à combustible) et Voiture électrique. La MIRAI (« futur » en japonais) est un véhicule à pile à combustible à hydrogène conçu par TOYOTA.

Au Japon, on a rencontré une variété de problèmes de pollution durant la période de forte croissance de 1960 à 1970. A travers de cette expérience malheureuse, le gouvernement et le peuple japonais se sont investis dans la prévention de la pollution et le développement de la technologie pour équilibrer la protection de l'environnement et la croissance économique. Notre entreprise est encore à mi-chemin, mais grâce à ces efforts, nous avons réussi à regagner un espace plus propre, à établir une société de recyclage avec moins de déchets et à développer la technologie pour économiser l'énergie.

Cette expérience japonaise se qualifie comme « leapfrog », une sorte de saute de mouton, développer en minimisant l'utilisation des énergies polluantes (voir le schéma ci-dessous). J'espère que dorénavant, les pays qui visent à développer leurs économies chercheront à réaliser la croissance économique avec plus d'efficacité énergétique en s'imprégnant des leçons tirées par des pays développés qui consommaient une grande quantité d'énergie. Je suis certain que l'Algérie peut entreprendre la mise en œuvre de son plan quinquennal visant la diversification de l'économie tout en prenant des mesures pour lutter contre le changement climatique. Le Japon est tout à fait disponible à coopérer avec l'Algérie pour la réalisation de ses défis.



L'intensité énergétique des pays industrialisés à long terme (Source :Martin, 1988)

Un des meilleurs exemples de la coopération entre l'Algérie et le Japon dans ce domaine est « le Projet du Centre de Recherche d'Énergie Solaire du Sahara ». La première phase de 5 ans de recherche a été conclue en septembre 2015 avec un grand succès grâce au concours dévoué de l'Université des Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed Boudiaf (USTO-MB), l'Université « Tahar Moulay » de Saida (UTMS) et l'Unité de Recherche en énergies renouvelables en milieu saharien d'Adrar (URER/MS). Nous voulons désormais continuer et développer cette coopération afin de mettre en oeuvre le savoir, l'expérience et la technologie qu'on a acquis de cette recherche. Le Japon souhaiterait ainsi participer à la réalisation du programme national de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique de l'Algérie 2011-2030.



Les efforts du Japon en énergie solaire et photovoltaïque

De plus, la TICAD VI (6^{ème} Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique) aura lieu cette année pour la première fois en Afrique. C'est une bonne occasion de renforcer le partenariat entre l'Afrique et le Japon. Dans ce contexte, la JICA (l'Agence Japonaise de Coopération Internationale) prépare actuellement le master plan stratégique d'infrastructure de l'Algérie dont le résultat est attendu en mars 2016. Nous souhaitons contribuer au développement des infrastructures algériennes afin de faciliter à la fois la croissance économique et la conservation de l'environnement dans le futur. Le Japon pourrait en cas de besoin soutenir financièrement ces projets par l'intermédiaire de la JICA et de la JBIC (la Banque Japonaise de Coopération Internationale).



Le projet des Modules à Hassi R'mel en 1976 avec le crédit acheteur de la JBIC

En dernier lieu, l'Université des Nations Unies dont le siège se trouve à Tokyo installera l'Institut de Développement Durable à l'Université d'Alger 1. Je me réjouis de cet événement, car nombreux chercheurs et experts japonais en matière du changement climatique et le développement durable s'engagent dans diverses activités de recherche au sein de l'Université des Nations Unies. Nous pouvons approfondir les échanges entre les chercheurs algériens et japonais afin de renforcer davantage la coopération dans ce domaine entre nos deux pays.

L'adoption du protocole de Paris est une bonne occasion pour commencer nos dialogues sur les sujets qui intéressent nos deux pays, à savoir la croissance économique durable et la conservation de l'environnement de la planète.